

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX
CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Objet

Séance du 26 septembre 2022

**Budgets participatifs
2022 - Résultats de la
votation**

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 21 septembre 2022 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents : Alexandre BOURIGAULT, Nathalie LACUEY, Jean-Claude GALAN, Andrée COLLIN, Pascal CAVALIERE, Martine CHEVAUCHERIE, Didier IGLESIAS, Hélène BARBOT, Jean-Michel MEYRE, Régis DESCLAUX DE LESCAR, Hervé DROILLARD, Nadine GRENOUILLEAU, Nathalie BIJOUX, Nicole BONNAL, Christophe BAGILET, Céline PROUHET, Vincent BUNEL, Olivier SAILHAN, Josette DURLIN, Ahmed ASFOR, Kamel MEHERZI, Justine ADENIS, Cédric JUIF, Patrick DANDY, Catherine ARNOLD, Jonathan SINSOU, Séverine CASTAGNET, Alexandre LEDOUX

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Fatima SABI à Nathalie LACUEY – Muriel SOLA à Martine CHEVAUCHERIE
Monique FRENEL à Andrée COLLIN

Absent : Nicolas CALT

Christophe BAGILET a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le vote pour les Budgets participatifs s'est déroulé sur la commune entre le 1^{er} juin et le 15 juillet 2022, selon la procédure établie lors de la séance du 14 juin 2021.

Monsieur le Maire rappelle que cette année, 160 000€ sont accordés (100 000 euros pour la ville, 12 000 euros par quartier).

A l'issue de l'appel à projet auprès de la population Floiracaise, 101 dossiers ont été déposés par des habitants et des collectifs. Lors de sa réunion, le Comité Paritaire a jugé 37 projets recevables selon les critères définis dans le Règlement des Budgets participatifs (11 en investissement et 26 en fonctionnement). Ces 37 projets ont été soumis au vote des habitants.

Le dépouillement des bulletins a été réalisé le 23 juillet 2022, par les membres du Comité paritaire. 1279 bulletins ont été dénombrés et répartis de la façon suivante :

PROJETS VILLE (Investissement)

N° projet	Nom du projet	Budget €	Nombre de voix
2	Réveille Monrepos	50 000 €	230
5	Structure d'escalade	50 000 €	230
9	Jeux pour enfants Castel	50 000 €	216
8	Skate Park	50 000 €	132
1	De l'ombre pour les tables ...	25 000 €	113
4	Art Sauvage	12 000 €	69
3	Achat matériel Bricothèque	7 500 €	64
6	Ilotchiens	40 000 €	55
10	Postes de gonflage vélos	10 000€	51
7	Terrain de pétanque	25 000 €	44
11	Espaces sans tabac	10 000€	24

LES PROJETS LAUREATS SONT :

- Réveille Monrepos (230 voix)
- Structure d'escalade (230 voix)

PROJETS PAR QUARTIERS (Fonctionnement)

N° projet	Nom du projet	Budget €	Nombre de voix
QUARTIER DES PLATEAUX			
15	Festival des Plateaux	12 000 €	60
14	Journée nettoyage Burthe	4 000 €	58
12	Fête du vélo	12 000 €	31
16	Comédie musicale de Noël	12 000 €	24
13	Café débat transition assiette	8 000 €	11
QUARTIER BLUM/BOURBON			
17	Ciné plein air observatoire	12 000 €	91
18	Fête des enfants	12 000 €	55
21	Festival théâtre de rue	8 000 €	36
19	Journée nettoyage quartier BLUM	4 000 €	28
20	Concert Julie Lagarrigue	6 000 €	15
QUARTIER RIVES DE FLOIRAC			

23	Balade à poneys	4 000 €	102
24	Fêtons l'enfance	12 000 €	32
22	Soirée débat milieu sportif	8 000 €	23
QUARTIER ETANGS/JAURES			
29	Réanimons square Monrepos	12 000 €	143
27	Ciné-club	8 000 €	95
26	Journée festive	6 000 €	69
25	Nichoirs à oiseaux	4 000 €	38
28	Soirée débat droit des femmes	6 000 €	8
30	Festival de poésie	12 000 €	6
QUARTIER DRAVEMONT			
34	Concert Moussa Mansaly	12 000 €	101
37	Lutter contre les moustiques	8 000 €	89
36	Balade à poneys	4 000 €	27
31	Ciné-club	8 000 €	22
32	Festival théâtre et musique	12 000 €	10
33	Ecuroduc	4 000 €	8
35	Journées découverte estivale	12 000 €	8

LES PROJETS LAUREATS PAR QUARTIER SONT :

- **Etangs/Jaurès** : Réanimons Monrepos (143 voix)
- **Rives de Floirac** : Balades à poneys (102 voix)
- **Dravemont** : Concert de Moussa Mansaly (101 voix)
- **Blum/Bourbon** : Ciné en plein-air à l'observatoire (91 voix)
- **Les Plateaux** : Festival des Plateaux (60 voix)

En conséquence et conformément au Règlement des Budgets participatifs, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les projets retenus.

Vu l'avis de la Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale, Démocratie participative et Agenda 21 réunie en date du 14 septembre 2022 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

PREND ACTE des projets retenus pour 2022,

DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2022.

Nombre de votants :
Suffrages exprimés :
 Pour :
 Contre :
 Abstention :

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 27 septembre 2022

Le Maire,
Jean-Jacques PUYOBRAU



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stéphane', written over a horizontal line.